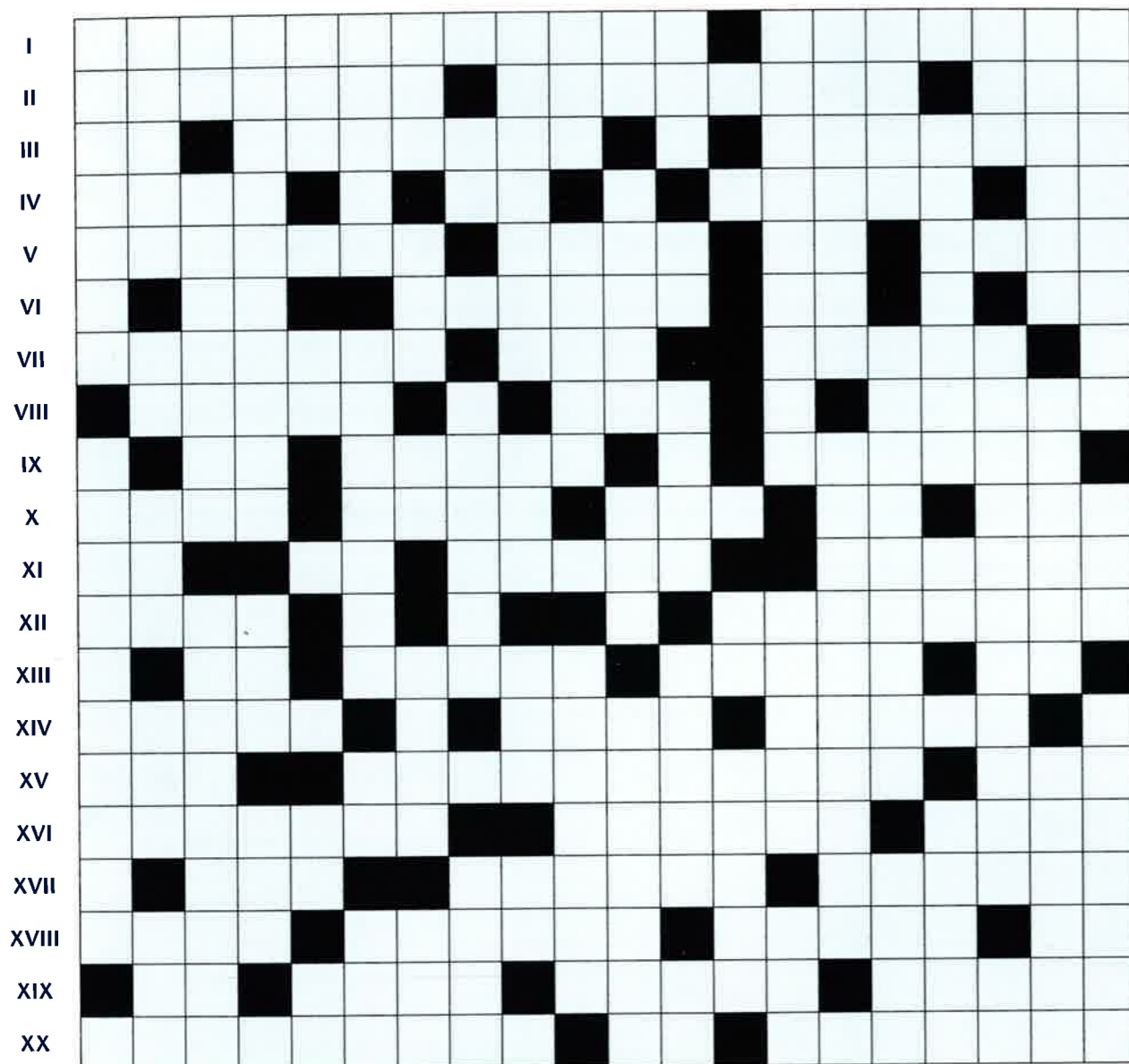


MOTS CROISES... concoctés par J.F. DUFOUR

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



HORIZONTALEMENT

• I Diminutions - Perdre son temps • II Enrichi à Marcoule - Vieille famille française du Limousin - Fille de Cadmos • III Possessif - Danse hongroise - Bestiale • IV Fleuve de Silésie - Richesse - Greffée - Dans le coup • V Lésiner - Interrogation - Cube - Enveloppe de l'oursin • VI Vignoble - Cuire à l'étouffée - Sur la Bresle - Symbole • VII Enserrer - Dilue le pastis - Engrais azotés • VIII La maternité en est pleine - Mouvement politique - Forme nominale du verbe latin • IX Devant Cordobès - Cuirs - Sans ornement • X Crochet - Sous cape - Pronom - Cité biblique - Côté du vent • XI Vieux Do - Notre langue - Verbale - Prénom étranger • XII Parfum de mer - Assumons • XIII Symbole chimique - Nonne - Issu - Mesure bridée • XIV Parfois de fond - Réjouissance - Pic des Pyrénées • XV Le premier - Touillas à nouveau - Euphorique • XVI Diplômée Belge - Copain de Willy - Sommets • XVII Du verbe taire - Exclure - Supprime le surplus • XVIII Poil du porc - Egaye - Tentative - Participe passé • XIX Arrose Rovigo - Conjoint - Ecima - Casse-tête • XX Récoltes - Nazi - Miette

VERTICALEMENT

• I Le 22 ou 23 septembre - Ramages • 2 Cède - Symbole chimique - Travail obligatoire - N'en manquez pas ! - Trou du boulin • 3 Fleuve côtier - Rivalisées - Celle de Faust est connue • 4 Inimaginable - Epoque - Non perçue • 5 Situé - Démonstratif - Note - Possessif • 6 Douce - Etendues - Ile - Degré • 7 Ne veut rien dire - Transport parisien - Héros de Spielberg - Enlevée - Unité de travail • 8 Sous ré - Propos - Son quart est fameux • 9 A t-il la science infuse ?... - Unité d'enseignement - Toute seule - Paresseux • 10 Possessif - Relatifs au raisin - Prénom féminin • 11 Possessif - Embrouille - Terre au large - Calepins • 12 Cités textuellement - Iridium - Rangée - Non ancien - Préposition • 13 Se jette en mer du Nord - Petit porc • 14 Fainéants - Peintre français - Marque de voiture • 15 Manque de vivacité - Grandes dégustations de crustacés • 16 Continent - Fanfaronnades - Épice • 17 Employé d'architecte - Implorés • 18 Cri des charretiers - Étude des profondeurs - Avalé • 19 Mit en difficulté - Célèbre avocat - Tient son rôle • 20 Famille d'ébénistes allemands - Golfe à pétrole - Petit coupe-papier.



LOU PIJOULEN



N° 38

Fontaine des quatre tuyaux - Milieu XVIIIe.

EDITORIAL

EDITORIAL

L'année 1998 touche à sa fin, c'est le moment choisi pour éditer le Pijoulen, qui relatera les faits écoulés et éventuellement les projets en cours de réalisation ou prévus dans l'immédiat.

Comme à chaque parution la rédaction s'efforcera de vous donner le maximum d'informations pratiques pour vous faciliter la vie de tous les jours.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux pujaulains qui se sont installés dans le courant de 1998 et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 1999.

Jacques ROUCHETTE, Maire de Pujaut

LA COMMISSION COMMUNICATION remercie toutes les personnes et les associations qui ont contribué à la mise au point de ce Pijoulen et souhaite à tous nos lecteurs et concitoyens une bonne fin d'année 1998 et leur présente ses meilleurs vœux pour 1999.



*"Pujoline" l'Abeille
en habit de Fête*

Au revoir 98

et bonjour 99!

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION c'est pour bientôt : en mars 99.

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus la commune.

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en communautés (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...). Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

■ PERMIS DE CHASSER

Cette année, la mairie a enregistré 121 demandes de validation de permis de chasser.

La campagne a débuté le 13 Septembre 1998 et se clôturera le 10 Janvier 1999 (Arrêté 98 N°02106 du 27 Juillet 1998).

L'examen du permis de chasser a lieu généralement en Mars, Juin et Septembre. Les imprimés nécessaires à l'inscription seront disponibles en mairie début janvier 1999.



■ ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique de Rochefort-du-Gard qui officie déjà dans plusieurs villages, a souhaité nous associer à son développement.

Après avoir recueilli l'aval des Pujaulains (1 seule réponse négative), la municipalité a décidé de prêter le premier étage de la maison des jeunes, Rue des Lions, à cette association.

Le nombre d'inscrits pour cette première année, dépasse toutes nos espérances. Près de 50 personnes, pour l'essentiel des jeunes de 4 à 16 ans, vont pouvoir en bénéficier. Au total 80 personnes environ prendront donc cette année des cours de musique. Les 30 anciens pourront également bénéficier du rapprochement.

Le coût de l'opération pour l'instant, n'est que peu important, car la Mairie ne prend en charge que l'entretien et le chauffage du local.

Pour la Commission Jeunesse, l'adjoint délégué Rémy VERNET

■ FINANCES

La Commission des Finances maintient son objectif : réduire les dépenses de fonctionnement, créant ainsi une provision par autofinancement destiné à l'investissement.

En effet, lors du budget primitif 98 le recours à l'emprunt n'a été prévu que pour 3 opérations :

- La 9ème classe
- Une phase d'étude sur les tunnels
- L'acquisition, éventuelle, du patronage.

Toutes les autres réalisations se font donc par autofinancement.

Afin d'obtenir une aide, la municipalité a sollicité des organismes d'État.

- auprès de la Préfecture, dans le cadre de la DGE

- Pour la 9ème classe - École des Mûriers / - Pour la voirie - centre du village / - Pour la consolidation de la Chapelle St-Vérédème ➡ Seul le dossier de la 9ème classe a été accordé.

- auprès du Conseil Général

- Pour la 9ème classe (pas de réponse à ce jour). / - Pour les travaux d'urgence relatif au renforcement en électrification rurale du quartier de Boud'huile et Molle (dans l'attente d'un programme plus important, dossier accordé).

- auprès de l'Agence de l'Eau : - Pour le "Schéma Communal d'Assainissement" (pas de réponse à ce jour).

Le point sur l'investissement communal

En matière d'investissement :

- Le programme Éclairage Public et Électrification est en cours.

- Les travaux pour la Maison des Jeunes commencent, les entreprises sont retenues.

- Pour les travaux de l'Église, le dossier d'appel d'offres est en préparation. La consultation des entreprises suivra.

Dès lors que les travaux de réfection de toiture du clocher débiteront, il est envisagé de rajouter dans ce programme d'investissement, la restauration de la cloche. En effet, l'entreprise spécialisée qui s'occupe de l'entretien de la cloche et de l'horloge nous indique : que la cloche très ancienne risque d'être percée par le battant. Les travaux consisteront à tourner la cloche d'un quart de tour... "A l'église existe un clocher pour l'horloge, l'autre pour la cloche cultuelle, pesant d'après un diamètre de 1.01 m : 600 kg"...

- L'école des Mûriers, créée pour accueillir une 9ème classe a été opérationnelle pour la rentrée de Novembre 98. A la rentrée de Septembre les élèves de la 9ème classe se rendaient à la salle polyvalente, aménagée en lieu scolaire de façon provisoire (clôture, portillon, sanitaire...).

- Le local attribué au Théâtre des 5 Saisons (dans le bâtiment des anciennes écoles de filles) est remis en état et en conformité. Cet aménagement a permis de recevoir les associations qui ont aimablement accepté de transférer momentanément leurs activités (elles ont laissé disponible une partie de la salle polyvalente pour y installer provisoirement la 9ème classe).

- La salle polyvalente sera remise en état.

- Appel d'offres en cours concernant l'aménagement de la voie d'accès à la R.D. 26 - Grave

Informations



- Le prix du ticket de cantine est à 18.10 f. depuis le 15.10.98 (Rappel : nous achetons les repas à la cantine centrale de Villeneuve au prix de 19.50 f. Sachant qu'en sus nous avons à notre charge le transport des repas, les frais de fonctionnement des locaux, la garderie des enfants de 11 h. 50 à 13 h. 50).

- Chaque année la municipalité verse aux associations des subventions :

USP (subvention exceptionnelle)	1.500 F.
Tennis de St-Bruno	2.000 F.
COS du Personnel Communal	15.000 F.
Judo	4.000 F.
Histoire et Patrimoine	3.000 F.
FNACA	1.000 F.
Club Couture	1.500 F.
A.P.E.	12.500 F.
Comité des Fêtes	50.000 + 40.000 F.
U.S.P.	25.000 + 10.000 F.
La Pujaulaise	400 F.
Société de Chasse	4.000 F.
Le Pongiste Pujaulain	3.000 F.
Club des Amis	4.000 F.
Association des Artistes	1.000 F.
Karaté	4.000 F.
Gym Club	4.000 F.
Bibliothèque	5.500 F.
CLIP	3.000 F.
La Boule Pujaulaise	4.200 F.
Don du Sang	3.000 F.
Passion Peinture	500 F.
Rugby	1.700 F.
Marathon des Vendanges	1.000 F.

Pour la Commission Finances
Claudine LAURENT

■ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

Délai d'obtention	Validité
4 à 6 semaines selon périodes	10 ans

Depuis le 1^{er} septembre 1998, la Carte Nationale d'Identité est délivrée à titre gratuit.

Présence personnelle lors du dépôt du dossier. Lieu du dépôt : en mairie, les mineurs doivent être accompagnés du représentant légal.

■ URBANISME

Afin de donner une information objective sur le nombre de constructions ou de travaux réalisés sur notre Commune, voici quelques statistiques sur les différents dossiers déposés en Mairie :

Demandes déposées du 01.01.98 au 15.10.98

C.U. : Certificats d'urbanisme :	14
R.U. : Renseignements d'urbanisme :	55
Permis de démolir :	3
Permis de lotir :	5
Déclarations de travaux :	49
Permis de construire :	35
Modificatifs :	03

Pour la Commission Urbanisme
Claude JOUFFRET

■ HORAIRES DES CARS : AVIGNON - VILLENEUVE - PUJAUT - TAVEL

Jours de circulation (sauf dimanche et jours fériés)	LM Me JVS	L Me JVS	LM Me JVS	Ma JS	LM Me JVS	LM JV (1)
TAVEL				13h20		
PUJAUT	7h15	8h15	13h30	13h30	16h50	18h00
VILLENEUVE	7h30	8h30	13h45	13h45	17h05	18h15
PTE DE L'OULLE	7h35	8h35	13h50	13h50	17h10	18h20
AVIGNON <small>gare routière</small>	7h45	8h45	13h55	13h55	17h20	18h30

(1) Ne fonctionne qu'en période scolaire (Académie Aix-Marseille)

Jours de circulation (sauf dimanche et jours fériés)	LM Me JVS	LM Me JVS	LM JV (1)	LM Me JVS	Ma JS
AVIGNON <small>gare routière</small>	12h15	16h10	17h20	18h30	18h30
PTE DE L'OULLE	12h25	16h20	17h30	18h40	18h40
VILLENEUVE	12h30	16h25	17h35	18h45	18h45
PUJAUT	12h45	16h40	17h50	19h00	19h00
TAVEL					19h10

(1) Ne fonctionne qu'en période scolaire (Académie Aix-Marseille)

Correspondances scolaires pour Cité scolaire et René Char à la Porte de l'Oulle et en Gare Routière.

TAVEL

- Poste
- Place de l'Eglise
- Cave Coopérative

PUJAUT

- Place du Marché
- Puits Carré

VILLENEUVE

- Mas de Carle
- La Méridole
- Office du Tourisme

AVIGNON

- Porte de l'Oulle
- Gare Routière

■ CHATS ET CHIENS ERRANTS INTERDITS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Nous nous devons de vous remémorer que l'arrêté du 08 juin 98 classant le département du Gard atteint par la RAGE est toujours en vigueur.

Devant la négligence des propriétaires qui laissent divaguer leurs chats ou chiens de façon systématique, nous vous rappelons que **les animaux divaguant sur la voie publique seront conduits en fourrière.**

Ci-dessous le texte de l'arrêté départemental. Vous devez obligatoirement en respecter les consignes :

• Arrêté •

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DU GARD

Direction des Services Vétérinaires
☎ 04 66 84 99 22

Le Préfet du Gard

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Nîmes, le 10 juin 1998

ARRIVÉE LE :
15 JUIN 1998
MAIRIE DE PUJAUT

Objet : Rage citadine

P.J. : 2

Par arrêté du 8 juin 1998, dont copie jointe, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a ajouté le Gard à la liste des départements déclarés atteints par la rage.

Cet arrêté entraîne les mesures suivantes :

⇒ tous les chiens et les chats du département doivent être vaccinés contre la rage et identifiés par tatouage aux frais de leur propriétaire ou détenteur dans le délai d'un mois à compter du 10 juin 1998.

⇒ tous les chiens et les chats ayant mordu ou griffé une personne ou un animal doivent être soumis par leur propriétaire ou détenteur, et à leur frais, à la surveillance d'un vétérinaire praticien titulaire d'un mandat sanitaire (voir liste jointe).

⇒ les chiens et chats errants doivent être conduits à la fourrière.

Ceux qui ne sont pas identifiés seront euthanasiés dans un délai maximum de 8 jours ouvrés et francs à moins que leur propriétaire les réclame et soit en mesure de présenter au gestionnaire de la fourrière la carte d'identification par tatouage et le certificat de vaccination antirabique de l'animal, valablement établi antérieurement à sa capture et en cours de validité.

⇒ les chiens et chats errants dont la capture est impossible ou dangereuse sont abattus sur place par les agents de la force publique, les lieutenants de louveterie, les agents assermentés chargés de la police de la chasse, ou toute personne titulaire d'un permis de chasser requise par le maire.

⇒ les propriétaires ou détenteurs de chiens ou chats doivent être en mesure de présenter à toute réquisition de l'autorité investie des pouvoirs de police, un certificat de vaccination antirabique valablement établi et en cours de validité, sur lequel est indiqué le numéro d'identification par tatouage de l'animal.

Le Préfet, Préfet,
Pour le Préfet,
et par délégation,
le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet

CODE POSTAL : 30045 NÎMES CEDEX - TÉLÉPHONE : 04 66 26 40 00 - TÉLÉFAX : 04 66 26 40 01 - TÉLÉCOPIE : 04 66 36 00 87

A W / 10 JUN 1998

Pascal CHAPLET



La rage doit être considérée comme un facteur très grave. La lecture de ce document doit faire réfléchir chaque propriétaire, qui nous l'espérons, surveillera son animal préféré afin qu'il ne s'échappe...

De plus, la non divagation des chiens évitera de voir des poubelles renversées et des détritrus sur les routes et chemins, la destruction du gibier et évitera également aux enfants et aux promeneurs de fâcheuses rencontres.

En fait, être responsable de son chat, de son chien est un acte de civilité et de respect d'autrui.

Merci de votre compréhension.

Claudine LAURENT



■ REPAS DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, Monsieur le Maire et son Conseil municipal, ont le plaisir de réunir, autour d'un bon repas et d'une animation, tous les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus. La date fixée est le samedi 5 décembre 1998.

À cet effet, toutes les personnes concernées ont reçu une invitation, avec un coupon réponse qu'il faut remplir et retourner au Secrétariat de la Mairie.

Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de se faire connaître en mairie.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal comptent vivement sur votre présence.

■ AGRICULTURE



Calamités agricoles

En raison du gel de ces deux dernières années, M. le Maire et la Commission Agriculture ont traité un certain nombre de dossiers :

- 36 dossiers "Viticulture et Arboriculture" ont été établis et envoyés à la D.D.A. ainsi que 18 dossiers de "Perte de Fonds" concernant 1997.

Ils ont été aussi envoyés aux services fiscaux.

- 16 dossiers "Fruits à Noyau" ont été établis et adressés à la D.D.A. concernant le gel d'avril 1998.

Station de lavage

La réalisation de la station de lavage des machines à vendanger prévue pour cette année n'a pu malheureusement aboutir en raison du désaccord du propriétaire du terrain, concernant la date de cession. Les négociations vont reprendre, afin que l'année prochaine la station de lavage soit fonctionnelle pour la saison des vendanges. Nous y veillerons...

Pour la Commission Agriculture, Claude JOUFFRET

■ LE P.O.S.

Dans sa séance du 30 juillet dernier, le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention, a voté le zonage du futur POS. Le 29 octobre 98, le groupe de travail qui comprend l'ensemble des services de l'État, ainsi que les personnes associées, s'est réuni. Reste maintenant, l'enquête publique qui durera 2 mois. Nous serons alors, au début de 1999. La municipalité demandera une application anticipée. Ne baissons pas les bras, car ce qui était en train de devenir une Arlésienne, devient une réalité. Nous pourrions alors poursuivre notre action et nous consacrer à d'autres dossiers...

■ LE STATIONNEMENT

Malgré plusieurs appels à la raison et quelques timbres-amendes, le problème du stationnement empire.

Tout comme dans le village d'Astérix, quelques irréductibles continuent à se garer où bon leur semble, sans se préoccuper de la gêne occasionnée aux voisins. Vivant en communauté, nous devons nous plier à certaines règles. Certes le problème de la circulation et du stationnement dans le village, n'est pas facile à résoudre, mais avec un peu de discipline, accompagné d'un soupçon de civisme, cela devrait se solutionner.

Notre qualité de vie et d'environnement a tellement à y gagner !!!

■ LISTE ÉLECTORALE

Les personnes qui désirent s'inscrire sur la liste électorale (année 1999) doivent le faire avant le jeudi 31 décembre 1998, 17 heures.

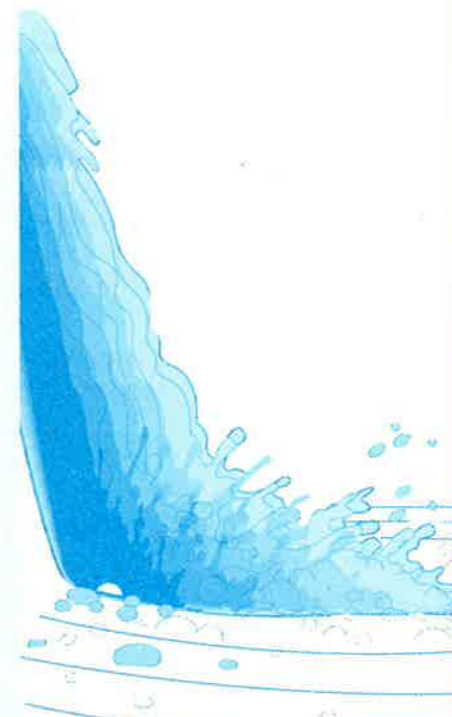
La loi du 11 novembre 1997, relative à l'inscription d'office des jeunes âgés de 18 ans, concerne cette année les personnes nées entre le 1er Mars 1980 et le 28 Février 1981.

Afin d'effectuer ces inscriptions d'office, il appartient aux services administratifs de la Mairie de Pujaut, de faire les vérifications nécessaires de domiciliation et d'identité complète. C'est pourquoi chaque intéressé reçu un courrier, l'invitant à fournir rapidement les renseignements demandés.

Jeunes gens si vous n'avez pas encore répondu à cette demande, faites le sans tarder.

Pour la Commission Urbanisme, André ROCHE

■ EAU POTABLE



Bouisson Bertrand
LABORATOIRES

Laboratoire Régional agréé par les Ministères de la Santé et de l'Environnement (1-3-4-5-6-11-12-13)

RAPPORT D'ANALYSE

EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

12 OCT. 1998
MAIRIE DE PUJAUT

Dossier n° : 03000478-980922-10944	DDASS30	N° analyse DDASS	
Echantillon n° : 980922-21902	6, Rue du Mail	N° pièces contre DDASS	
Produit : EAUX DISTRIBUEES TRAITÉES		Conditions de l'essai	
Exploitant : SAUR-CISE		Matière de l'analyse	
Bulletin N° : 981024813	Page : 1 sur 2	30990	NIMES Cedex

Date de réception : 23/09/98	N° analyse DDASS		
Date de prélèvement : 23/09/98	N° pièces contre DDASS		
Heure de prélèvement : 08:00	Conditions de l'essai		
Prélevé par : TSM	Matière de l'analyse		
Installation : STATION DE SAUVEGARDE	Type d'analyse		
Lieu de prélèvement : SAUVEGARDE - 980901105 STATION DE SAUVEGARDE	Matière d'ouvrage		
Laboratoire agréé : Nimes	Syndicat de Pujaut		

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITES		
			HORS NORMES	BASSE	HAUTE
METALLURIE PLACÉ (PRELEVÉ)					
COULEUR SAUVEGARDE (R.A.S. SISON - L. et CHLORURE LIBRE)	0	mg/l			
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22° - 24 H	0	ml			
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37° - 72 H	0	/ml			
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	(/100 ml)			
COLIFORMES THERMO TOLÉRANTS / 100 ml	0	(/100 ml)			
STREPTOCOQUES FECALIS / 100 ml (MS)	0	(/100 ml)			
SPORES BACT. ANAÉROBES / 100 ml	0	(/100 ml)			
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE	<0.1	NTU			2.00
COULEUR (R.A.S. SISON - L. et COM)	0				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH A 20°C	7.08	unité pH		6.50	9.00
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	10.6	°F			
TITRE HYDROMÉTRIQUE	15.3	°F			
MINÉRALISATION					
CONDUCTIVITÉ A 20°C	678	µS/cm			
CHLORURES	21.7	mg/l			200.0
SULFATES	63	mg/l			250
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l			0.50
NITRATES (EN NO2)	<0.01	mg/l			0.10
NITRATES (EN NO3)	7.2	mg/l			30.0

Dossier n° : 03000478-980922-10944
Echantillon n° :
Produit : EAUX DISTRIBUEES TRAITÉES
Exploitant : SAUR-CISE
Bulletin N° : 981024813 Page : 2 sur 2

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORMES	LIMITES	
				BASSE	HAUTE
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.47	mg Cl			

Conclusion : Les éléments analysés sur cet échantillon, répondent aux critères exigibles pour les eaux d'alimentation.

Destinataires : DDASS30
SAUR-CISE

Par M. Rolland Grasset
Le Chef de Secteur Chimie

Le Directeur du Laboratoire
Dr L. Joubert

Date d'édition du bulletin : 01/10/98

Hérault: Parc Euroméditerranée, 34196 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 84 74 00 - Parc Scientifique G. BESSE, 30000 Nîmes - Tél. 04 68 38 89 45

■ Nous nous sommes trompés ...

Il est toujours difficile de reconnaître ses erreurs. Ainsi il en est pour l'emplacement du marché hebdomadaire. Nous avons cru, en répondant à la demande des forains, que le marché serait plus dynamique en le transférant place du marché. Plus spacieux et plus accessible aux voitures, il devait connaître un développement et une prospérité nouvelle. Mais voilà, après trois mois d'essai, les forains et les clients avaient totalement déserté et ce qui devait être une renaissance, était une fin programmée. C'était une erreur.

Depuis, le marché a retrouvé son emplacement d'origine place de la poste, les forains leur sourire et la population leur marché.

Cette expérience nous rappelle que la gestion quotidienne de la commune, nous oblige à être à l'écoute de nos concitoyens et à faire preuve d'humilité.

C'est ce que nous avons fait en ramenant le marché à son emplacement d'origine, et sans crainte de dire, nous nous étions trompés.

Pour la Commission Développement Economique
André ROCHE

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : (C.C.A.S.)

Il est bien difficile de parler de l'action du C.C.A.S. sur notre commune, tant ce qui est fait, l'est discrètement et n'est pas spectaculaire; mais la bonne volonté et l'envie d'œuvrer pour les autres sont une bonne raison pour continuer sur le même chemin et persévérer.

Commençons par la C.L.I. (Commission Locale d'Insertion) qui se réunit le premier mercredi de chaque mois et traite de nombreux dossiers concernant les contrats d'insertion (C.I.), les accompagnements vers l'insertion (A.V.I.) et de l'attribution du R.M.I. Cette commission est composée de représentants du Ministère du Travail, du Ministère des Affaires Sociales, de l'ANPE, d'Associations Caritatives et d'Élus municipaux.

Le R.M.I. est une allocation allouée par l'État aux personnes en difficulté et peut être remis en cause à tout moment (refus de CES, de stage, d'accompagnement, etc...). Cette allocation est sujette à remboursement complet s'il y a fausse déclaration de situation.

Le R.M.I. est un droit qui entraîne aussi certains devoirs. Donc, la C.L.I., gère les personnes du Canton de Villeneuve et, par conséquent, celles de notre commune. Un élu de Pujaut siège à ces réunions et a droit de regard sur les dossiers traités.

En juin, nous avons organisé, en Mairie, une réunion d'information concernant les personnes de Pujaut dépendant du R.M.I. Une mise à jour des situations particulières a été faite et nous devrions dans un proche avenir, trouver des solutions à ce douloureux problème de chômage, bien qu'il faille admettre que la situation actuelle ne favorise personne.

Il ne faut pas oublier l'action de la Mission Locale d'Insertion (M.L.I.) qui, sur notre canton, est très efficace avec VEE et Amidon 30.

En ce qui concerne 1998, nous avons terminé la Semaine Bleue du 19 au 25 octobre. Semaine réussie et appréciée de tous.

Ensuite, repas des Anciens le 5 décembre, distribution des colis de Noël, des bons de chauffage, etc...et 1999 sera là. Je vous ai parlé, en quelques lignes, du C.C.A.S. et des fonctions qui me sont dévolues; mais il existe bien d'autres paramètres comme la crèche, la garderie, le centre aéré, etc... qui sont traités par d'autres élus.

Ce petit article a pour but de vous faire connaître les différents dossiers que gère la Commission des Affaires Sociales de notre Commune et je crains d'en avoir oublié car tous les cas sociaux sont différents les uns des autres.

A bientôt pour le travail qui reste à faire en cette fin d'année.

Pour la Commission des Affaires Sociales, J.P. DUFOUR

■ ETAT CIVIL

• NAISSANCES 1998

AUBERT Camille	16.01.1998	BUREAU Guy	07.06.1998
BENOIT Déborah	18.01.1998	PLAULT Lyllie	10.06.1998
HENNION Marie	02.02.1998	CELLIER Coralie	17.06.1998
FELIX Audric	05.02.1998	RUSSO Ambre	17.06.1998
ABRARD Gaëtan	12.02.1998	CHANTEAU Yann	12.07.1998
CANTEL Agathe	18.02.1998	MAURIN Léa	26.08.1998
DEMBSKI Julie	01.03.1998	APPLANAT Maxime	03.09.1998
GILLIOCQ Victor	15.03.1998	BONNEAU Victoire	07.09.1998
GRAND Carla	24.03.1998	CHLUCHNIK Lucie	19.09.1998
GRAND Rebecca	24.03.1998	CHAPON Benjamin	29.09.1998
KANE Carla	28.03.1998	FALCO Barbara	04.10.1998
POESY Louis	08.04.1998	VIDAL Damien	07.10.1998
PEDROSA Clément	15.04.1998	CHAUDEYRAC Julien	07.10.1998
MAGLIANO Léna	28.04.1998	BERTOGLI Simon	08.10.1998
MOLL Michaël	07.05.1998	TRIDOT Alisson	14.10.1998
BONNY Estelle	19.05.1998		

• MARIAGES 1998

BLERY Jean-Paul	SOAVI Catherine	2.05.98
BENOIT Lionnel	PINELLI Patricia	16.05.98
ATTILIO Jean-Luc	PINTAR Nathalie	4.07.98
FABRA Georges	GONTARD Nathalie	4.07.98
BOURRIER Philippe	GONTARD Christine	4.07.98
BOUT Olivier	ESTOURNEL Emmanuelle	1.08.98
BESSE Pierre-Olivier	HAON Chantal	1.08.98
LEROUX Michaël	FERIGOULE Vêrane	8.08.98
VITALIS Alfred	CASTANIER Marie-Stella	8.08.98
SERGEANT Jacques	THOMPSON Helen	8.08.98
DIAZ Patrick	OLIVI Ghislaine	29.08.98
ZOBEL Frédéric	ARMENIER Céline	29.08.98
MARTIN Pierre	BERENGER Anne-Cécile	3.09.98
BERCHAUD Jérôme	DUVERGER Sophie	12.09.98
BREDEL Ludovic	HEYRIES Nathalie	12.09.98
AMPRIMO Patricia	VILLESECHE Valérie	12.09.98
AUGER Jean-Marie	JULLIAN Laurence	12.09.98
LE BAS Morgan	MATHEVET Sabrina	23.09.98
LOPEZ Christian	VERDIER Hélène	3.11.98
DUCROS Lionel	PASSEBOIS Juliette	10.11.98
GUERIN Michel	GIANNECHINI Isabelle	24.11.98

• DÉCÈS 1998

BERNARD Jérôme	12.01.1998	CAPPEAU Elie	22.04.1998
VERNET Rose-Marie	15.01.1998	GIRAUDIN Adrien, Léopold	07.05.1998
LORLETTE Jean-Noël	13.02.1998	ASTAY Blaise, Elie	10.05.1998
LISON épouse NURY Marie Louise	22.02.1998	VIDAL Louis Pierre	20.05.1998
BENOIT veuve CHAPTAL Marie	29.03.1998	BOYER Christian	30.05.1998
MALTESI Vito	23.03.1998	ATHLAN Marc	05.06.1998
GRANGEON épouse FERREOL Joséphine	26.03.1998	COURCOL Francis	30.06.1998
CHASSAIN épouse BRUYERE Jeanne	14.04.1998	CHEDEMAIL Marcel	06.09.1998

Listes arrêtées au 31.10.98



• BAPTÊMES CIVILS 1998 (Baptêmes républicains)

PLAULT Lyllie	18.01.1998
PHILIBERT Pauline	24.10.1998
VERDE Valentin	24.10.1998

■ EDUCATION

Ecole Élémentaire

214 élèves ont été accueillis à la rentrée de septembre 1998.

L'Inspection Académique a créé un 9ème poste d'enseignant sur lequel a été nommée Fabienne BABOU qui exerçait à Rochefort lors de l'année scolaire 97/98. Un poste de ZIL (Zone d'Intervention Localisée) a été rattaché à l'école élémentaire : il est occupé par Annie PAYAN qui arrive également de Rochefort.

Équipe éducative

CP : Mme SAULNIER
CE1 : Mme SOULIER
CE2 : M. BARRAL
CMI : Mme GIULIANI
CM2 : M. DOURLENS

CP : Mme FARINA
CE1 : M. BERMEJO
CE2 / CMI : Mme FAUCHERRE
CMI / CM2 : Mme BABOU

A. PAYAN



F. BABOU



Locaux scolaires

Le groupe scolaire ne pouvant accueillir la 9ème classe, le conseil municipal, à l'unanimité a décidé la construction d'une classe sur un terrain communal situé à l'angle de la rue des Aires et de la rue des Mûriers.

Après de nombreuses tracasseries et péripéties administratives, les travaux ont pu débuter le 6 juillet 1998.

En attendant de prendre possession de leur classe, les enfants du CE2 de M. BARRAL ont effectué la rentrée dans un local de la salle polyvalente, aménagé pour la circonstance en salle de classe.

A signaler la parfaite compréhension et la coopération constructive des associations qui utilisent la salle polyvalente, la reprise de leurs activités ayant été perturbées par les impératifs scolaires.

L'ECOLE DES MURIERS ACCUEILLE LES ELEVES DES LA RENTREE DE TOUSSAINT

La Commission Départementale de Sécurité a visité cet établissement le 23 octobre 1998 et délivré un **AVIS FAVORABLE**. Le 2 Novembre 1998, les enfants de CE2 sont rentrés dans leur nouvelle classe. La Commission Éducation souhaite aux élèves ainsi qu'à leur enseignant, M. BARRAL, une bonne année scolaire dans leur école toute neuve.



École Maternelle

130 élèves ont été accueillis à la rentrée et se répartissent ainsi :

Petits	Dominique GAÏA
Petits / Moyens	Brigitte GUERRAND
Moyens	Francine DAVID
Moyens / Grands	Monique MOULET
Grands	Lucienne DURAND



Travaux de peinture

- **En primaire** : 2 classes, le bureau de la Directrice, l'infirmierie
- **A la maternelle** : le hall d'entrée
- **La cuisine**

Tous ces travaux de peinture ont été effectués par les employés municipaux.

Travaux de l'été : École maternelle et primaire

L'entreprise FICHET a été sollicitée pour installer un système d'alarme à l'école primaire.

Les services techniques municipaux ont procédé à de multiples interventions dans les classes : tableaux vétustes changés, mise en place de supports en bois, étagères, rideaux,...

Dictionnaires pour l'entrée en 6^e

40 élèves du CM2 accompagnés par leurs enseignants Mme GIULIANI et M. DOURLENS se sont vus offrir par le Conseil municipal un magnifique dictionnaire LAROUSSE en couleurs.



Dotation : Fonctionnement des classes

Le Conseil Municipal vote la somme de 240 francs par enfant scolarisé.

Pour 97/98 :
240 francs / enfant x 353 enfants = 84.720 francs

Investissement : 90.000 francs

- Alarme école élémentaire
- Informatisation de la BCD
- Jeux école maternelle
- Équipement en matériel scolaire de la 9ème classe (bureaux, armoire, bureau maître, tableau, panneau d'affichage, pharmacie...).

Classes de Découverte Année Scolaire 97/98

Ecole Maternelle

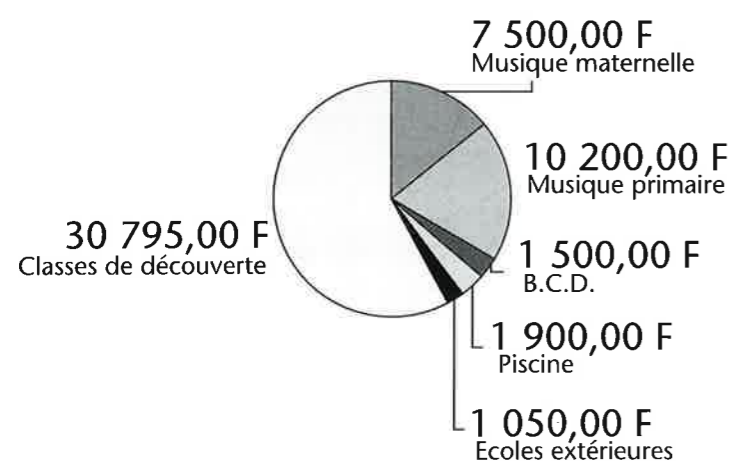
Enseignants	Projets	Lieu	Effectif	Coût du séjour	Subvention municipale	Total
Brigitte	Découverte de l'environnement	ORANGE	25 enfants	300 F / E	50 F.X 25 / E	1.250,00 F
Domy	Découverte de l'environnement	ORANGE	23 enfants	300 F / E	50 F.X 23 / E	1.150,00 F
Francine	Découverte de l'environnement	ORANGE	24 enfants	300 F / E	50 F.X 24 / E	1.200,00 F
Lucienne	L'enfant, l'art et le musée	Divers Lieux	24 enfants	161,25 F / E	30 F.X 24 / E	720,00 F
TOTAL						4.320,00 F

Ecole Primaire

Enseignants	Projets	Lieu	Effectif	Coût du séjour	Subvention municipale	Total
M. BARRAL	Classe de découverte	STE MARIE LA MER	29 enfants	1015 F / E	175 F.X 29 / E	5.075,00 F.
Mme FAUCHERRE Mme SOULIER	A la découverte de la musique et de la neige	AUZET (04)	52 enfants	1600 F / E	200 F.X 52 / E	10.400,00 F.
Mme GIULIANI M. DOURLENS	Classe de neige	VARS (05)	55 enfants	1450 F / E	200 F. X 55 / E	11.000,00 F.
TOTAL						26.475,00 F.

Ces classes ont été subventionnées par le Conseil Municipal suivant un projet pédagogique élaboré par les enseignants et suite à leur demande.

Subventions scolaires Année 1997 - 1998



Départ en classe de Découverte

Pour la Commission Education
Guy DAVID
Martine MERINDOL
Brigitte BONNEAU

VILLAGES FLEURIS

C'est au printemps il est vrai que nos jardins, nos balcons, nos terrasses rejaillissent de la torpeur de l'hiver.

C'est donc à cette époque là, que chacun de nous, à sa manière, agrmente son jardin pour sa satisfaction personnelle mais aussi pour le regard que l'on peut porter sur lui. Qui n'est pas sensible à la beauté des fleurs, à leur profusion de couleurs ? D'autre part, un jardin est un peu le reflet de son créateur. Il le compose inconsciemment à son image : gai ou sobre, multicolore ou naturel, régional ou exotique, étonnant ou discret, étendu ou limité.

Mais venons en au fait pour vous rappeler que La Municipalité de Pujaut participe au Concours Départemental des Maisons Fleuries, organisé par le Conseil Général. Ainsi, afin d'établir une sélection de "6 Maisons Fleuries" à présenter au Comité Départemental, un jury local a été sollicité le 11 juin, pour la visite des 14 participants inscrits à notre concours. Nous remercions vivement les personnes qui ont accompli volontiers cette tâche malgré la fraîcheur de cette fin d'après-midi là : Mme Gabrielle MALTESI, Mme Nicole CARDINEL, et M. Guy RAVAIL.

Suite aux deux visites consécutives (locale et départementale) les six personnes retenues ont été les suivantes :

• dans la catégorie "Jardins Visibles de la Rue"

Mme Marie CAMBE (ferme St BRUNO)
M. Léon LAURENT (chemin de la Velle)
M. Christian GAILLARDET (rue du 8 mai)

• dans la catégorie "Balcons ou Terrasses Visibles de la Rue"

Mme Nicole AUBRY (place des consuls)

• dans la catégorie "Décor Floral Installé sur la Voie Publique"

Mme Pierrette ILPIDE (rue du ménage)

Et pour les remercier et les féliciter de leurs prestations, le Conseil Général leur a offert une plante. Notre municipalité en a fait autant au cours d'une petite réception le 22 octobre à la salle municipale où tous les participants étaient conviés. "La main qui plante", sculpture appropriée à la circonstance, et destinée au gagnant a été transmise cette année à **Mme Marie CAMBE** des mains de Mme KASSAR, gagnante de l'an dernier.

Nota : jusqu'à présent, la Commune elle-même n'a pas participé à ce concours mais grâce à l'embellissement progressif de certains lieux communaux, dû en grande partie au travail des employés communaux qui s'en occupent, nous espérons prochainement pouvoir y participer. Cela implique bien sûr des frais et du travail mais "le jeu n'en vaut-il pas la chandelle" pour l'amélioration de notre cadre de vie ?

Félicitations à tous et "A vos Jardins" !

Pour la Commission Cadre de Vie
Claude JOUFFRET

Transmission de "la Main qui plante"



22/10/98 - Remise des récompenses

■ NOTE D'HUMEUR

À l'heure du portable, de la communication multimédia, il est regrettable de constater que l'homme est souvent incapable de communiquer avec son milieu naturel. Chacun de nous peut malheureusement l'observer au quotidien déchets divers abandonnés au hasard des chemins ou des lieux publics, régulièrement souillés par des chiens dont les propriétaires sont peu soucieux de la collectivité !

Notre décennie a inventé les motos crottes, quel progrès pour l'humanité !

La protection de l'environnement a besoin de la loi, de la répression pour être respectée. A ce sujet l'adoption des lois européennes nous amène inéluctablement vers le tri sélectif des déchets et ceci pour l'an 2000 soit moins de deux ans ! Nous ne sommes pas prêts et pourtant nous y avons tous intérêt :

RECYCLAGE = ÉCONOMIE = moins de produits à créer = PROPRETÉ = moins d'ordures à détruire

Le tonnage de nos déchets ménagers augmente d'environ 3% par an, déchets qui sont déposés dans 6800 décharges et 25000 dépôts sauvages en France. Quel exemple donnons-nous lorsque les containers à ordures débordent de sachets et d'odeurs ! Ou lorsque sans scrupule nous entreposons matériaux et autres déchets à côté des containers où il est clairement indiqué par des symboles que végétaux, carton ferraille sont refusés !

À notre échelle individuelle soyons citoyens respectueux de notre environnement et donc respectables.

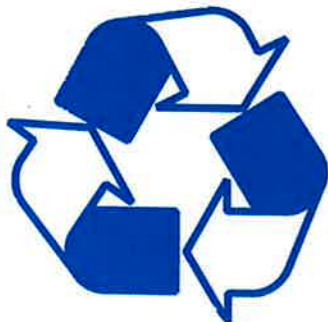
Quelques réflexes simples suffisent :

- Rappel des jours de collecte : mardi, jeudi, samedi matin.
- Éviter les sacs plastiques qui peuvent se déchirer ou être éventrés par des animaux (penser à les mettre dans un contenant solide et fermé, la veille ou le matin avant le passage du camion benne).
- Utiliser la déchetterie intercommunale : la commune, et donc nous les habitants y cotisons.
- Pense bête : les objets encombrants et lourds sont collectés par les employés communaux le 1er jeudi de chaque mois
- En promenade, ramenons les vestiges du goûter ou du pique nique jusqu'à la prochaine poubelle.

Sur le territoire du village, il existe encore de nombreux espaces verts, ménageons-les pour y maintenir la faune et la flore : gibiers, champignons pourraient disparaître si nous n'y prenons garde !

Il en est de même pour les roubines du village dont les berges sont entretenues, les chemins qui les bordent sont des lieux agréables de promenade pour coureurs à pied, cyclistes ou promeneurs de tous âges. Respectons ces points d'eau et leur environnement : qu'ils restent des lieux de pêche improvisés pour nos enfants : grenouilles et poissons y vivent toute l'année. Les objets flottants identifiés que l'on peut y repérer ne sont pas les bienvenus et par temps de pluie empêchent l'évacuation de l'eau. Les journées de l'environnement et plus précisément de nettoyage sur la commune doivent nous permettre d'agir ensemble. Celle du Printemps a connu un vif succès auprès des enfants et enseignants. Nous convions le plus grand nombre pour des prochaines "Journées du Printemps".

Pour la Commission Environnement
Brigitte BONNEAU



Vie Associative

Vie ASSOCIATIVE - Vie

■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PUJAUT

Les bibliothécaires vous souhaitent une bonne année 1999.

Lire, un plaisir, un bonheur,...

- Cette année, 370 ouvrages sont venus compléter le fonds déjà important de la bibliothèque : romans, documentaires, BD, science fiction (les ados et les jeunes adultes ne sont pas oubliés!), albums jeunesse.
- De nouvelles étagères ont permis de mieux aménager l'espace jeunesse et un coin de consultation sur place pour tous.

La bibliothèque recrute et ouvre ses portes à "tout" bénévole souhaitant participer à nos activités de permanence, animation et différentes tâches internes.

- Le service du samedi matin a dû être interrompu momentanément, nous l'espérons.
- Faites-vous connaître, pour compléter notre équipe, en laissant vos coordonnées aux horaires des permanences.
- L'année qui se termine nous amène vers les cotisations à renouveler.
- Le montant de la cotisation par famille, reste fixé à 100 francs (paiement par chèque, libellé à la Bibliothèque de Pujaut, afin de faciliter le travail de la trésorière).
- Une nouveauté cependant pour alléger nos charges de secrétariat : nous vous demandons de joindre 2 enveloppes timbrées à votre adresse, pour les communications que nous aurions à vous faire.

Lundi 17h à 19h / Mercredi 10h à 11h30 / Vendredi 17h à 18h30



■ L'ÉCOLE DE DANSE DE PUJAUT



Grandes ou petites, les élèves des cours de Modern' Jazz, Classique, Initiation ou barre à terre font petit à petit leurs premiers pas de danse sous la houlette ferme, mais affectueuse de Anne-Marie BERTRAND, grâce à l'association DANSE et VIE ANIMATION, présidée par madame Eliane FABRO.

Les cours ont lieu les lundi, mercredi et samedi dans la salle rénovée des anciennes écoles, rue Boud'huile et ce jusqu'à Toussaint.

Les plus jeunes ont 4 ans et sont amenés à découvrir l'expression corporelle et rythmique, à travers des jeux et des exercices appropriés à leur jeune âge.

La pratique de la danse classique, puis modern'jazz, n'est autorisée qu'à partir de 8 et 10 ans pour plus de réussite, celle-ci dépendant d'efforts, de persévérance et de compréhension guère accessibles plus tôt !

Trois niveaux sont proposés sur Pujaut : Débutants, Moyens, Confirmés, accueillant aussi ados et adultes. Ceux-ci apprécient le cours de barre à terre, fait d'étirements, de placement, mais aussi tonique du fait des enchaînements modern' jazz adaptés à ce groupe.

Pour tous renseignements : 04 90 25 15 16 ou se présenter à la salle aux heures de cours affichées sur la porte.

B. BOURDIN, Secrétaire

■ CLUB DES AMIS D'HIER ET AUJOURD'HUI

LES ANCIENS ET LEUR CLUB :

Le Club des Amis d'Hier et d'Aujourd'hui poursuit comme toutes les années ses nombreuses activités distractives, et, gustatives. Et cette année encore ont déjà eu lieu :

- le 10/01/98 : le goûter des rois et son assemblée générale pour le renouvellement du bureau
- le 25/01/98 : le repas de fin d'année avec animation dansante à la salle polyvalente
- le 22/02/98 : un repas gibier à St Andiol avec en matinée une visite de la Chocolaterie de Châteauneuf-du-Pape et un arrêt à la Biscuiterie Mistral avant d'aller déjeuner.
- le 14/03/98 : une dégustation des délices de la mer avec une promenade au Mont-St -Clair et au bord de la mer.
- le 18/04/98 : le goûter de Pâques animé par le groupe Bel Automne de Baucaire.
- du 01 au 03/05/98 : une belle balade en Andorre avec un chauffeur merveilleux et un car très confortable.
- le 13/06/98 : la journée porte ouverte ou tout le monde a pu admirer et aussi acheter les belles réalisations de nos adhérentes.
- le 13/09/98 : visite du Puy en Velay suivi d'un plantureux repas animé par des danses folkloriques locales.
- du 10 au 15/10/98 : Voyage en Bretagne avec visite au Mont St Michel.
- le 21/10/98 : participation à la marche de la Semaine Bleue par quelques membres du club.
- le 22/10/98 : participation des Ayants Droit au goûter municipal.
- le 23/10/98 : participation des membres du bureau à la préparation de salle du forum des Angles, et aide à la distribution des gâteaux. Participation au goûter cantonal (journée bleue).
- le 15.11.98 : assiette de l'Amitié animée par le groupe Sympa Musette.
- le 29.11.98 : le Cochon Grillé. Une journée à la ferme dans les environs de Tain l'Hermitage.

Les voyageurs du club en Andorre.



■ ÉCHO DU FOOT

Le recrutement à l'UNION SPORTIVE PUJOLAISE a bénéficié de l'effet coupe du monde et dynamisme de ses dirigeants, et voit les effectifs en progression, particulièrement chez les jeunes de l'école de football :

- débutants : 22 joueurs (2 équipes)
- poussins : 23 joueurs dont 3 féminines (2 équipes)
- benjamins : 16 joueurs (1 équipe) 1ère division
- moins de 13 ans : 23 joueurs (2 équipes) 1ère année de création d'une équipe.

Il faut y ajouter :

- seniors : 63 joueurs (3 équipes) / • vétérans : 20 joueurs (1 équipe)

Total 167 licenciés

INFORMATIONS DE L'U.S.P. SAISON 98/99 - DATES A RETENIR

Loto de Noël : Vendredi 25 Décembre à la salle polyvalente de Pujaut

Gâteau des rois : Samedi 16 Janvier 1999 à la salle polyvalente de Pujaut pour tous les enfants de l'école de foot.

Repas dansant : Samedi 13 Mars à la salle polyvalente de Pujaut.

Stage de Pâques : Lundi 12 au Mercredi 14 Avril. À 18h le mercredi remise des récompenses et apéritif à la salle polyvalente de Pujaut.

Tournoi Jean-Noël : Samedi 1 et Dimanche 2 Mai au stade de Pujaut pour toutes les catégories.

Repas de fin d'année : dans le courant du mois de Juin.

Durant la saison nous allons essayer de retransmettre sur grand écran, un match de Coupe d'Europe un mercredi soir à la salle polyvalente. Plus d'informations vous seront données ultérieurement.

Le Bureau.



■ ASSOCIATION DES RESIDENTS DES QUARTIERS VANADES, PRES DE LA MONTAGNE ET PETIT ETANG - CHEMIN DE LA POSTE

BUT : Sauvegarde de l'environnement de nos quartiers par une participation active aux projets d'aménagements pouvant influencer la qualité de vie. (Date de création : juin 1990).

ADHÉRENTS : l'association compte à ce jour une soixantaine de membres, soit 22 maisons, représentativité d'environ 75% des quartiers concernés.

Les membres composant le bureau sont :

Président : FEDERIGHI Daniel Tél. 04 90 26 45 80

Vices-présidents : QUENTIN Patrice Tél. 04 90 26 41 22 / GAUTHIER Bruno Tél. 04 90 26 42 79

Secrétaire : VALETTE Jacqueline Tél. 04 90 26 41 51

Secrétaire adjoint : SCLEAR Jean-Luc Tél. 04 90 26 30 67

Trésorier : DELMAS Alain Tél. 04 90 26 45 99

Trésorier-adjoint : COSTAGLIOLA Tél. 04 90 26 41 97

Le bureau se réunit plusieurs fois par an et décide d'éventuelles actions à mener en fonction des sujets soumis par les adhérents de l'association. Il informe ses adhérents par tract ou courrier distribué dans vos boîtes aux lettres ainsi que par l'édition d'un journal : **L'ÉCHO-LOGIQUE**.

PRINCIPALES ACTIONS

- **Souterrains** : très important dossier suivi par l'association depuis sa création.
- **POS** : l'association s'est opposée à des modifications abusives du POS ainsi qu'à la construction sur la zone des souterrains.
- **Bruit** : l'association est intervenue en médiation pour les problèmes de nuisances sonores "Près de la Montagne".
- **Aménagement divers** : l'association s'est préoccupée du projet d'aménagement du Chemin de la Poste et du respect de la signalisation limitant le tonnage des véhicules.
- **Sécurité** : elle a également obtenu la continuité de l'éclairage public jusqu'à la sortie du village sur la Route de FOUR et l'implantation de bornes à incendie sur des zones à risque.

À travers ces exemples vous pouvez voir que toutes ces actions nous touchent concrètement et concernent notre cadre de vie au quotidien.

Je crois qu'il n'est pas inutile de vous préciser que notre association se revendique apolitique et qu'à travers les dossiers qu'elle défend, a toujours privilégié l'intérêt général et le dialogue avec nos élus.

Habitants des quartiers concernés, si notre démarche vous intéresse, nous comptons sur vous pour la faire évoluer.

Pour le Bureau, Le Président.
D. FEDERIGHI

■ PAROISSE DE PUJAUT

Au presbytère de Pujaut, tous les jeudi soirs de 17h30 à 18h30, sont assurés, par un prêtre, une permanence, un accueil, pour vous renseigner sur l'éveil à la fois de vos enfants, le catéchisme, les préparations aux baptêmes, aux mariages,...

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PUJAUT

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 29 septembre dernier et nous remercions vivement toutes les personnes qui y ont participé. Un nouveau bureau a été élu il est constitué comme suit :

Président : M. DUPOTY Jean-Paul
Vice-président : M. RUMEN Bruno
Vice-présidente : Mme CHESNAIS Martine
Trésorerie : Mme MICHEL Régine
Trésorerie adjte : Mme RESPLANDY Martine
Trésorerie adjte : Mme LABORDE Cathy
Secrétaire : Mme RICARD Gilberte
Secrétaire adjte : Mme BARILLION MOREL Françoise
Secrétaire adjte : M. BRUN Philippe
Secrétaire adjte : Mme MARQUET Béatrice

La totalité des subventions que l'A.P.E. reçoit, (cotisations des adhérents, subventions Mairie, bénéfiques des lotos, fêtes des écoles etc...) est redistribuée sous différentes formes : participation aux Classes de Découvertes, Piscine en primaire, Musique en primaire, Cadeau et Arbre de Noël en maternelle, adhésion à l'USEP, assurances pour les activités extra-scolaires, abonnement au bibliobus pour l'école primaire etc... Comme chaque année, l'A.P.E. a programmé quelques activités et nous pouvons d'ores et déjà noter quelques unes des manifestations prévues :

- du 16 au 20 novembre 1998 : bourse aux vêtements automne-hiver.
- le 22 novembre 1998 : loto avec de nombreux lots.
- le 17 décembre 1998 : arbre de Noël
- le 15 janvier 1999 : soirée théâtre
- le 26 mars 1999 : carnaval des écoles et repas dansant.
- du 29 avril au 03 mai 1999 : bourse aux vêtements printemps été, vélos, jeux plein air.
- le 04 juin 1999 : soirée cinéma
- le 26 juin 1999 : fête des écoles



Enfin, nous rappelons que les activités extra-scolaires sont reconduites cette année, au total, 13 disciplines animées les mercredis et samedi par des parents bénévoles. (Jardinage, B.D., Couture, Ping-Pong, Relaxation, Escalade, Tennis, Danse, V.T.T., Maquillage, Tir à l'arc, Scrabble junior, Patinage). Ces activités sont également proposées aux élèves de 6ème et de 5ème.

Nous remercions de tout cœur les parents qui participent et nous souhaitons la bienvenue aux autres. A bientôt !

Les Membres du Bureau.

■ ÉCOLE DE RUGBY PUJAUT / LES ANGLES

Vous avez envie d'action et besoin de contacts, alors téléphonez au **04 90 25 31 60** ou venez nous rencontrer tous les samedis matin au stade des Angles ou de Pujaut.

Avis de recherche de tous âges et de tous sexes :

nés en 1990/91 mini-poussin
nés en 1988/89 poussin
nés en 1986/87 benjamin
nés en 1984/85 minime

■ MARATHON DES VENDANGES Pujaut : toujours dans la course

Le 2ème Marathon des Vendanges vient d'avoir lieu et la réussite était encore au rendez-vous. Le soleil avait décidé d'être de la fête, les coureurs d'ici et d'ailleurs sont venus nombreux (278 ont affronté un parcours difficile) et les bénévoles n'ont pas hésité à répondre présent.

Pujaut a su se faire remarquer par son nombre de participants : M. Joël Lusa a même terminé 55ème en 3h42'03", certains, sur le relais en 97, ont voulu se tester sur cette course mythique (M. Augustin Christian), d'autres l'ont fait en couple (M. et Mme Gaillardet), un certain Bruno Rumen s'est encore bien classé sur les relais (4ème équipe), quand aux autres Pujolains, Mme Valance Claude et Mrs Barascud Philippe, Dupuy Alin, Flandrin Frédéric, Gastaud Gilles, Grosset Jean-Marie, Marquet Olivier, Martinez Michel, ils ont su participer dignement à "la" grande course du canton. Mais Pujaut sait se distinguer aussi par les animations : exposition de peinture et vide grenier à la salle polyvalente pour distraire les accompagnants et les spectateurs, le groupe Family Roots et les enfants de l'école pour encourager les athlètes. Le principal compliment de la part des coureurs est que cette course est joyeuse et qu'il règne une bonne ambiance.

Et puis parce que rien ne peut se faire sans les bénévoles, à chaque carrefour et sur chaque ravitaillement, des volontaires ont bien voulu donner de leur temps, de leur patience, de leur flegme (devant des automobilistes toujours aussi exigeants !).

Alors, parce que nous, habitants de Pujaut, nous savons que cette course a été un succès, qu'elle a attiré des Suisses, des Allemands, des Appaméens, ... heureux d'être venus, nous voulons remercier tous ceux qui ont travaillé avec nous. Et si des "résistants" veulent faire plus, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Nous pouvons seulement regretter que la course à pied ne soit pas encore un sport suffisamment populaire pour attirer de nombreux spectateurs aux endroits difficiles, là où les coureurs se demandent ce qu'ils sont venus faire dans une telle galère !

Merci à tous et entraînez-vous pour la prochaine fois !

Mmes Martine CHESNAIS et Isabelle FLANDRIN.



"Appaméens"
habitants de Pamiers dans l'Ariège, 21 participants.

■ ASSOCIATION PASSION PEINTURE

Les artistes de l'association Passion Peinture continuent, avec la même passion, leurs activités dans la salle municipale, route d'Avignon, tous les mercredi après-midi. Parmi les nombreuses manifestations auxquelles sont conviés les membres de l'association (concours, manifestations de rues, expositions dans les diverses localités du Canton),

• Dans la salle polyvalente de Pujaut, en décembre 1997, où l'association fêtait ses 5 ans d'activités, avec comme invités d'honneur les Saints Rémois en costumes d'Arlésiennes, venues soutenir nos artistes en toute amitié.

• L'association Passion Peinture a également participé du 27/06 au 05/07/98 à une exposition à Castillon du Gard, invitée par monsieur NAVATEL, Maire de la Commune et par monsieur Francis ILPIDE qui soutient nos activités depuis la création de notre groupe.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre exposition annuelle qui se déroulera les 12 et 13 décembre 1998, salle polyvalente à Pujaut.



■ CENTRE ECOLE REGIONALE DE PARACHUTISME LANGUEDOC MEDITERRANÉE



Pour les lecteurs du "Pijoulen", le Centre communique quelques informations sur la saison qui s'achève.

"Avec environ 27000 sauts, l'année 1998 ne sera pas un cru exceptionnel, une météo défavorable ayant lourdement pénalisé l'activité.

Toutefois vu sous l'angle qualitatif, le résultat du Centre montre une orientation forte vers l'enseignement et la découverte.

Au titre du premier, plus de 200 élèves ont débuté cette année.

Au titre de la seconde, c'est plus de 500 intrépides qui ont bénéficié ponctuellement d'une initiation à la chute libre.

D'ailleurs, le plaisir aidant, il n'a pas été rare de voir des "visiteurs d'un jour" devenir pratiquants réguliers. Il est vrai que le Centre apporte un soin particulier à organiser les sauts en tandem comme une véritable pédagogie d'approche.

Le Boogie 1998, fête parachutiste de dimension internationale (le Centre est un des plus importants en Europe) a été organisée par le Centre du 24 octobre au 1er novembre et a remporté un vif succès.

En couleur dans le ciel, les parachutistes ont ainsi dit "merci et à bientôt" à Pujaut, à ses habitants et à ses paysages. Et maintenant la période fraîche arrivant, certains ont déjà songé au feu de bois et aux pantoufles...

Le Centre.

■ GYM CLUB DE PUJAUT

Association loi de 1901.

• Depuis 20 ans notre club de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE accueille celles et ceux qui souhaitent entretenir et améliorer leur forme physique dans une ambiance sympathique, loin de l'esprit de compétition.

OBJECTIF : Plaisir et Mieux Etre.

• Que vous résidiez à Pujaut ou dans une commune voisine, venez faire connaissance en participant à nos activités.

Des séances à la SALLE POLYVALENTE.

- lundi de 10h45 à 11h45 et de 18h45 à 19h45
- mardi de 12h30 à 13h30 et de 20h15 à 21h15
- jeudi de 20h à 21h
- vendredi de 10h45 à 11h45

Des activités de PLEIN AIR.

- Samedi de 9h à 10h15 : marche de footing dans la campagne Pujaulaise au départ du stade omni-sport.
- Un dimanche par mois, une randonnée pédestre de la journée est proposée à nos adhérents ainsi qu'à leurs proches : nous découvrons à cette occasion des sites naturels de notre belle région.
- Au cours de l'hiver, un ou deux week-ends de randonnée en raquettes ou à ski de fond, nous font goûter les joies de la neige.

• L'adhésion au club permet l'accès à l'ensemble des activités moyennant une cotisation annuelle :

Adulte = 480 francs

Couple = 860 francs

de 16 à 25 ans = 380 francs



Une partie du Personnel Communal



La Place du Marché inondée de monde...

■ VIDE-GRENIER

Le Personnel Communal récidive.

Après le succès du dernier vide-grenier dans les rues du village, (130 exposants), il était difficile d'espérer autant Place du Marché. En effet le Marathon des Vendanges devait le même jour monopoliser le village.

Gilbert BIGAS, Président, et toute son équipe avaient donc une petite appréhension. Appréhension vite disparue. À 5h00 du matin les premiers exposants arrivaient et commençaient à déballer à la lueur des projecteurs, mais le plus exceptionnel, la première vente se faisait à ... 5h10.

La musique des vieux électrophones et l'odeur du café chaud envahissaient bientôt la place, où une centaine de brocanteurs d'un jour avaient débarrassé leurs marchandises.

À midi l'odeur du café était remplacée par celle de la merguez et du ... Côtes du Rhône, région oblige.

Les affaires furent bonnes et certains voulurent déjà s'inscrire pour le prochain vide-grenier. (Mai 99).

Pour finir en beauté, le Personnel Communal finissait la soirée autour d'une table où la bonne humeur l'emportait sur la fatigue. La recette de cette journée servira à faire un Arbre de Noël pour les enfants du Personnel Communal en fin d'année.

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE PUJAUT

L'amicale des Donneurs de Sang de Pujaut vous informe que la dernière collecte de l'année 98 se déroulera à la salle polyvalente : le 26 novembre 1998.

QUELQUES RAPPELS :

À partir de quel âge puis-je donner mon sang ?

- À partir de 18 ans et jusqu'à 65 ans (on ne peut cependant pas faire de 1er don après 60 ans).

Mais comment ça se passe ?

- Le don est précédé d'un entretien avec un médecin pour vérifier que vous pouvez donner.
- Après le prélèvement qui dure une dizaine de minutes, on vous offre une collation.

Et comment savoir si je peux donner ?

- Le don du sang ne comporte aucun risque pour le donneur s'il est en bonne santé.
- Le matériel utilisé est stérile et à usage unique.
- Vous en pouvez donc en aucun cas être contaminé en donnant votre sang.
- Pour le malade, l'entretien médical préalable au don et les tests pratiqués sur chaque don rendent la sécurité maximale mais pas totale. En effet, une infection non connue au moment du don peut se déclarer par la suite : ce délai est appelé "fenêtre sérologique".
- La sincérité et la franchise du donneur lors de l'entretien avec le médecin restent donc les vraies garanties de la sécurité du malade.

A-t-il quelque chose à faire après ?

- Non. Après le don, il n'y a rien à faire. Vous n'avez aucune raison d'être affaibli.
- Toutefois, pour la sécurité du malade, vous devez signaler toute affection même banale qui surviendrait après avoir donné.

Et l'éthique dans tout ça ?

- Quand vous donnez votre sang, vous accomplissez un acte généreux et solidaire. C'est un geste unique, rare et précieux.
- Les principes éthiques du don du sang sont l'anonymat, le bénévolat, le volontariat, l'engagement du donneur et le non profit.

L'amicale a le plaisir de vous communiquer les dates des collectes 1999.

- Jeudi 25 février • Jeudi 27 mai • Jeudi 26 août • Jeudi 25 novembre
- De 9h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 à la salle polyvalente.

L'amicale aura le plaisir de remettre gracieusement, à chaque donneur, un billet de tombola, et une collation lui sera servie.

**Nous vous attendons, venez nous rencontrer,
en faisant un geste simple pour un enjeu vital.**



■ FÊTE VOTIVE

Le Comité des Fêtes a tenu à proposer un programme varié qui a débuté par la soirée BODEGA. Aux traditionnels concours de boules et de belote qui ont réuni de nombreux participants se sont ajoutés les "abrivado et bandido" avec les taureaux de la manade RIEUMAL.

Les orchestres choisis et retenus ont recueilli l'assentiment général par la qualité et la variété de leur musique. 240 personnes ont participé au repas dansant du lundi soir, servi sous les platanes, l'animation étant confié au Trio Azur.

Le feu d'artifice qui a gagné en qualité a clôturé une fête qui s'est déroulée sans incident avec une affluence remarquable.



■ COMITÉ DES FÊTES

Repas dansant du 31 janvier 1998.
250 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente, ils ont pu assister au spectacle de démonstration de danses de compétition par l'Ecole de Danse de Peyrolles en Provence. Le repas servi fut très apprécié. L'ambiance chaleureuse a permis un bon déroulement de la soirée. L'orchestre d'Alain SOARS a assuré l'animation jusqu'à une heure avancée de la nuit.

■ LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PUJAUT

En date du 17 octobre, un chasseur de Pujaut est venu m'informer que le matin même ses chiens avaient tué 2 lapins domestiques au milieu d'un gros buisson en plein centre de la plaine de Pujaut.

Ces lapins étaient atteints de la MYXOMATOSE à son dernier stade, c'est-à-dire quelques heures avant la mort. Il les a ramassés et les a enterrés.

Ils ne sont pas venus seuls. Je pense que certaines personnes possédant des lapins de cage, atteints de la maladie les ont lâchés pour leur donner une dernière chance.

C'est une grave erreur car ces animaux sont de véritables réservoirs à virus, et de toute manière étant donné leur domesticité, ils ne peuvent survivre ; aussi je demande aux personnes qui ont un petit élevage de lapins de chair pour leur consommation et, qui ont la malchance d'avoir une épizotie de myxo, de bien vouloir assurer jusqu'au bout, c'est-à-dire soit les soigner, soit détruire et les brûler.

Beaucoup de chasseurs regrettent la disparition quasi totale du lapin de garenne qui est la base de la chasse, pourtant nous faisons ce que nous pouvons, mais la maladie se trouvant à l'état endémique peut se réactiver à tout moment, et si en plus on lâche par inconscience des lapins porteurs de la maladie, je ne vous dis pas la suite.

Chasseurs soyez conscients, si vous tuez un lapin atteint de la myxo, **surtout ne le pendez pas à un arbre, c'est propager la maladie.**

Ayez toujours sur vous une paire de sacs plastique, ramassez le lapin et enterrez-le, c'est ainsi que l'on parviendra à éradiquer cette maladie qui tuera la chasse gardoise et française.

Le Président, Robert BONNEAU

Annonces

Annonces - Annonces -

■ NOUVEAU SUR LA COMMUNE

ANDAON IMMOBILIER

Agence immobilière
Rue Alphonse Daudet
30131 PUJAUT
Tél. 04.90.26.40.40



Garance

ATELIER DE CONFECTION
autour du costume de scène
Rue de Boud'Huile - PUJAUT
Tél. 04.90.26.45.87



SERRURERIE - FERRONNERIE
M. Guash Mari
Rue Frédéric Mistral - PUJAUT
Tél. 04.90.26.44.55

■ SERVICE POINT VERT

Rue Alphonse Daudet à la Librairie - Papeterie
Muni de votre carte bancaire, vous pouvez retirer jusqu'à 500 frs d'argent liquide

■ CHANGEMENTS D'ADRESSE

BORDE Lucien

Naturaliste - Taxidermiste
Atelier et Boutique
Rue Montconis - PUJAUT

CAPUCINE

Soins Esthétiques
Rue de la Grande Maison
PUJAUT
Tél. 04 90 26 34 44

ART-DÉCO

Peintures sur bois
Place des Consuls - PUJAUT
Tél. 04.90.26.30.02

■ CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRE

CINTIO

Garage du Marché
Rue du 8 Mai
Mécanique - Carrosserie - Dépannage
PUJAUT - Tél. 04.90.26.30.66

MA VIDÉO

Location cassettes
Rue Alphonse Daudet
PUJAUT - Tél. 04.90.26.34.32

ROX BURRY BAR

Rue de la Grande Maison
PUJAUT

Ça se passe à Pujaut

Le saviez-vous?

Le saviez-vous - Le sav

■ LES SOURCES A PUJAUT

Pujaut compte encore sur son territoire quelques fontaines qui jadis avec puits et citernes devaient suffire aux besoins de sa population.

Ces fontaines sont alimentées par des sources qui trouvent leur eau dans une nappe issue de la terrasse de l'Aiguillon dont le sous-sol calcaire est surmonté de la séquence : sables et cailloutis reposant sur "safre" et argiles marines, ces dernières, au contact avec le calcaire ; c'est cet ensemble qui constitue le réservoir ou **aquifère** de Pujaut. Les réserves de l'aquifère, limitées au périmètre de l'Aiguillon, sont faibles et le débit variable ; d'où l'importance des captages, et la qualité des réseaux qui doivent assurer protection et acheminement des eaux jusqu'aux lieux d'utilisation.

Ces fontaines encore actives doivent leur fonctionnement à des techniques anciennes et des dispositifs simples mais, toujours efficaces, à condition d'un peu de surveillance et d'entretien. Ces dispositifs comprennent toujours au minimum, des **galeries-drain** réalisant le captage, **des galeries de transport** bâties ou creusées à même le sous-sol. Une déclivité faible fait s'écouler l'eau d'un brief à l'autre, par simple gravité, jusqu'au lieu d'utilisation.

C'est ce qui peut s'observer à Pujaut où on peut grâce à certains puits de surveillance vérifier l'état des dispositifs : des puits profonds d'environ 3 à 4 m donnent accès à des galeries où on peut souvent circuler debout. Le réseau est creusé dans une formation molassique (l'Helvétien des géologues) qui laisse souvent apparaître au toit, et surmontant cette molasse, un cailloutis de galets quartzitiques fluviaux noyé dans une formation argilo-sableuse durcie, mais également par endroits, les radicelles des arbres voisins ; on a ainsi une idée de la faible dureté du matériau et c'est ce qui explique qu'on ait dû bâtir certains tronçons pour assurer la pérennité de l'ouvrage. L'eau s'écoule enfin dans une rigole bordée d'un ou deux trottoirs de dépôt calcaire. Dans un tronçon que nous avons pu parcourir, un certain... Valentin Estournel, maçon de son état, a signé la dernière grande réfection datée de 1842.

L'eau de la ville certes, avec la régularité de son débit, sa quasi constance en qualité et son acheminement dans les maisons, ne fera jamais oublier le charme désuet de nos fontaines, cœur du village d'autrefois et on n'imagine pas ces édifices, (Fontaine du Ménage, Lavoir public, Quatre tuyaux, Fontaine Vieille...) objets de notre patrimoine, taris et comme privés de vie.

Article élaboré par M. Georges LOZE



■ LA FÊTE DU VIN

Fête à la gloire de nos vignes ! Vignes qui constituent en grande partie l'environnement et le paysage de notre village.

Pour la troisième année consécutive, le 24 mai s'est déroulée la traditionnelle "FÊTE DU VIN" au Cellier des Chartreux. De multiples animations ont agrémenté cette belle journée (VTT, promenades en calèche, danses, ventes de fromages, de foie gras...) et pour régaler les visiteurs une immense paella a été servie accompagnée, évidemment, de notre bon vin des Chartreux. **Félicitations** à l'équipe organisatrice qui se dévoue sans compter pour la renommée et la reconnaissance de nos cépages et **bravo** à nos agriculteurs, qui malgré la très faible récolte envisagée à ce moment-là suite au gel, ont persévéré dans leur travail afin de rendre toujours meilleur le fruit de ces fameuses vignes !



Claude JOUFFRET

■ LES RENCONTRES DU "PIJOLEN" - MAS DE CARLES

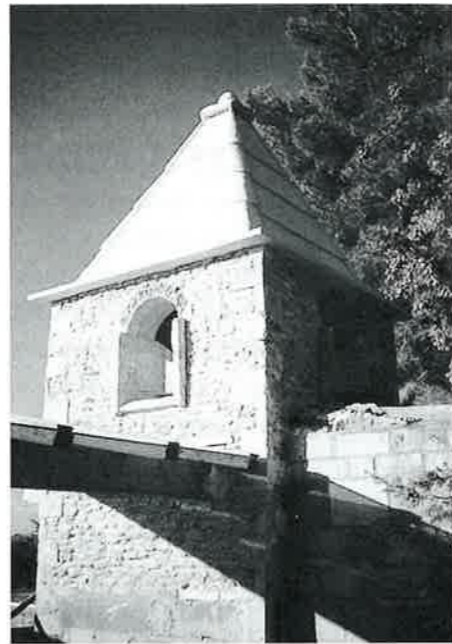
Rencontre avec le Père Olivier PETY et Mme PONCEAU, au Mas de Carles
Situé à cheval sur Villeneuve et Pujaut, le Mas appartenait à Mme Bardin et Mlle Pin. Cette ancienne ferme provençale, construite au cœur des carrières qui ont fourni une partie des pierres destinées à la construction du Palais des Papes, attira le Père Joseph Persat qui cherchait un lieu de jeu, de repos et de prières pour les enfants de Champfleury, sa paroisse.

Petit à petit, cet endroit devint un lieu d'accueil pour les hommes et les femmes en difficulté, pour un temps de récupération et pour se donner une nouvelle chance de repartir dans la vie.

L'Association du Mas de Carles fut fondée en 1981. Déjà, 15 personnes vivaient au Mas.

En 1988 arrivait au Mas le Père Olivier Pety, Avignonnais de naissance, de parents parisiens ; après un passage au Lycée Mistral où il rata magnifiquement son Bac, il entre au Séminaire; pendant son service militaire, il «arrache» son Bac ; il est ordonné prêtre en 1973. Il est titulaire d'une maîtrise de théologie.

Donc, en 1988, assisté d'un éducateur, il prend en



main les destinées du Mas avec le Père Joseph Persat.

L'équipe du Mas se compose, aujourd'hui, de 9 salariés à temps plein et de 9 bénévoles travaillant régulièrement.

Cette équipe, bien soudée, assure la réussite des projets de l'Association.

La forme d'hébergement des sans domicile fixe, uniquement, est assurée par des logements en caravanes et des chambres dans le bâtiment rénové.

Chacun doit participer à la vie collective, réapprendre ou apprendre les règles fondamentales de nourriture et d'hygiène ; chacun doit retrouver son rythme normal de vie pour pouvoir affronter l'avenir, ceci par une vie régulière et bien remplie. Les divers ateliers du Mas (chèvrerie, maraîchage, maçonnerie, pierres sèches, cuisine et bien d'autres), permettent à tous de participer, ce qui crée des emplois, à court terme, bien sûr, permettant une réinsertion dans la société après des moments difficiles.

Malheureusement les logements sont, actuellement, tous occupés et les besoins de plus en plus forts, ce qui reflète bien la situation de notre société actuelle qui cache mal le douloureux problème des exclus.

Au Mas, tous sont mobilisés sur une idée de réussite. Les réalisations sont superbes. Il faut prendre en exemple le déboisement et la plantation d'oliviers, les murs de soutènement en pierres sèches, que nous vous invitons à visiter à l'entrée du Mas du côté des carrières ; en vous penchant sur ces murs de pierres vous pourrez voir le nom gravé de tous les participants ; ils ont tous marqué leur pierre, ce qui reflète leur fierté pour le travail bien fait.

Résultat surprenant pour ces personnes qui, dans l'esprit de beaucoup, sont exclues de tout ; cette joie et cette envie de bien faire, transforme, petit à petit, le Mas en un lieu où il fait bon de vivre, où l'on s'y sent bien.

Dans tout ce travail collectif, il n'y a aucune recherche de profit et l'union de tous permet le maintien de la bonne marche du Mas.

En 10 ans, de 15 personnes accueillies, nous sommes maintenant à plus de 50 ; le séjour au Mas est de plus en plus long, la précarité de l'emploi en étant la cause ; les personnes qui y viennent sont de plus en plus jeunes, manquant de repères, n'ayant jamais trouvé d'emploi ; les cas de certains sont dramatiques ; au Mas ils retrouvent un rythme normal, le respect des horaires, la nourriture, l'hygiène, savoir ce que c'est que de dormir dans un lit.

Et malgré tous ces soucis, on vit bien à Carles !

L'esprit de Carles c'est d'être dans une famille, de participer à cette vie en attendant la sortie du tunnel, et tout cela dans un cadre beau et attractif, se sentir bien dans son travail et surtout faire du beau.

Terminons cet entretien en prenant en compte les maîtres mots du Mas :

"SECOURIR ET SECONDER" qui sont deux des très beaux verbes de notre langue française.

Entretien recueilli par J.P. Dufour le 27.10.98

■ LES ABEILLES ET NOUS... quelques conseils

Le miel c'est bon, mais les abeilles "piquent".

Dès le mois de Mars et jusqu'au mois de Mai, certains d'entre nous ont eu la "mauvaise" surprise de trouver, pendu à un arbre du jardin ou même installé entre la fenêtre et un volet " UN ESSAIM".

L'arrivée de cette colonie d'abeilles se situe généralement entre 11 h. et 14 h., si vous êtes chez vous à ce moment là le bruit vous attirera tout de suite.

Ne soyez pas inquiets, ce phénomène est très naturel, et ne présente pas de danger immédiat.

Première recommandation : surtout ne pas utiliser d'insecticide, c'est dangereux ! les abeilles excitées peuvent devenir agressives !

En plus c'est formellement interdit. L'abeille est un insecte protégé, elle est très utile pour sa production de miel et pour la pollinisation des arbres et des plantes.

La solution, appeler les pompiers qui eux contacteront obligatoirement un apiculteur (berger des abeilles) qui viendra vous débarrasser de ces visiteuses que vous trouvez indésirables et y qui pourtant sont si agréables !

Pour les habitants de Pujaut une deuxième solution, plus rapide, qui consiste à vous adresser à la Mairie où vous trouverez une liste des agriculteurs du village. En étant sur place, l'intervention sera très rapide.

Vous bénéficierez d'une belle leçon de chose, la capture d'un essaim est un spectacle.

Nota : les apiculteurs de Pujaut sont invités à se faire connaître au Secrétariat de la Mairie.

Article proposé par M. Reynouard Guy



■ FÊTES DE QUARTIER

Des initiatives à encourager...

Durant l'été, naissent dans nos quartiers quelques réunions sympathiques où tous les voisins se retrouvent pour une soirée de détente.

Citons par exemple, la fête du «Quartier du Château» qui s'est déroulée cet été, Place du Château, en fin d'après-midi, arrosée d'un superbe apéritif, et suivi d'un honorable méchoui.

Les participants étaient en majorité, tous des habitants du quartier, de tous âges, de tous métiers confondus. La convivialité, la bonne humeur et la détente ont été les partenaires principaux de cette soirée de village. La participation de l'Épicerie BLANC est, certes, un atout important mais «la Place du Château» est aussi un emplacement idéal de par son cadre et son environnement typiquement villageois pour une telle manifestation.

Bravo pour ce quartier enthousiaste ! Souhaitons que de nouvelles soirées comme celles-ci fleurissent dans d'autres coins de notre commune durant les années à venir.

Écouter, partager, mieux connaître... sont les mots clés pour que la vie du village soit belle...

Pour la Commission Cadre de vie, Claude JOUFFRET



■ "BONNE RETRAITE" à Michel Grand

Entré à la Saur en 1975, M. Grand a été pendant 23 ans (dont 10 ans avec son frère), agent de secteur, responsable du secteur Pujaut - Sauveterre, chargé de contacts avec la clientèle et responsable du bon fonctionnement de la distribution de l'eau. Le Maire, Jacques ROUCHETTE a évoqué les rapports étroits entre la municipalité et Michel GRAND, qui fut Conseiller Municipal et intermédiaire précieux entre la Commune et la Société, lors d'une petite réception organisée par la SAUR-CISE en cette occasion.

Au nom du Conseil Municipal nous souhaitons une très bonne retraite à M. Michel Grand qui va pouvoir se consacrer de plus en plus à son passe-temps favori : la pétanque !...



■ COMMUNAUTÉ MONASTIQUE «LE SEL DE LA TERRE»

La communauté «Le Sel de la Terre», actuellement installée au cœur de notre village reste, pour certains d'entre nous, du domaine de l'inconnu. Quelques informations sur son activité et son fonctionnement donneront un petit aperçu de cette nouvelle structure implantée à Pujaut.

La communauté «Le Sel de la Terre» est située conjointement rue Sous le Vallat et Place de la Poste, dans une bâtisse qui appartenait auparavant à Monsieur Xavier Laurent et son épouse (ancienne famille d'agriculteurs de Pujaut) et qui avaient souhaité de leur vivant, que cette demeure soit léguée à l'Évêché du département.

Monseigneur Cadillac, évêque de Nîmes, sachant qu'une petite communauté cherchait un endroit pour s'installer, a proposé cette maison au Père Jean-Pierre (moine cisterien à l'Abbaye de Sénanque, à ce moment-là). Ce dernier accepta et c'est donc en septembre 1997 que cinq membres sont venus s'y installer, après deux mois de réfection et de déblaiement des locaux. Une messe inaugurale a eu lieu le 6 décembre 1997 en présence de quatorze prêtres et deux évêques ainsi que de quelques citoyens.

La fondatrice de cette Communauté est Soeur Michèle Marie. Elle en est la directrice, en quelque sorte. Le Père Jean-Pierre, lui, en est le responsable.

L'originalité de cette communauté réside dans le fait qu'elle est la première à être mixte. Il n'y a jamais eu auparavant de communauté monastique abritant des hommes et des femmes sous le même toit. Il est évident que cette «nouveauté», dans le milieu ecclésiastique, n'a pas été sans remous mais a finalement abouti.

Le but et les fonctions de cette communauté sont essentiellement de porter témoignage de la foi, de façon charismatique, mais aussi d'assurer des retraites pour des groupes ecclésiastiques ou civils.

La vie au sein de cette Communauté, se déroule dans la tradition monacale et se réfère à la règle de St-Benoît. Elle se veut discrète à tout niveau. Sa différence avec d'autres communautés religieuses se manifeste par la tolérance de la communication avec le monde extérieur (public ou familial) et l'acceptation réciproque de la valeur des individus dans le statut religieux, qu'elle soit masculine ou féminine.

Actuellement, cinq personnes (de 25 à 55 ans), résident à la Communauté et ont tous un travail à mi-temps afin d'en assurer le fonctionnement (psychanalyste, professeur de théologie, infirmière gériatrique, aide soignante en bloc opératoire...) Le salaire de chacun est mis en commun et permet ainsi de subvenir aux besoins - aucune subvention ne leur est allouée mais quelquefois, des dons leur parviennent -.

Parmi ces cinq personnes, deux ont prononcé leurs vœux définitifs (Père Jean-Pierre et Soeur Michèle). Les autres se préparent à cette future consécration.

Le nombre des membres de cette communauté peut varier, mais il ne peut excéder un maximum de 10 à 12 personnes du fait de l'étroitesse des lieux. Si la Communauté s'agrandissait, il y aurait décentralisation vers de nouveaux sites.

Les offices religieux se déroulent dans la Chapelle, située au centre de la bâtisse (anciennement l'écurie - où l'on a conservé la mangeoire et le râtelier - et qui donne une certaine solennité ancestrale à ce lieu de recueillement). Certains horaires sont ouverts au public (affichés à l'entrée de la Communauté).

Le caractère de cet article ne se veut ni religieux, ni médiatique. Il est simplement rédigé afin de donner une information sur un lieu de vie se trouvant au centre notre village.

Entretien recueilli par Claude JOUFFRET le 18.09.98.

Espace Détente

Espace Détente - Espace

■ DATE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES A LA SALLE POLYVALENTE

Jeudi 26 Novembre	Don du Sang
Vendredi 27 Novembre	Conférence Clip
Samedi 28 Novembre	Compétition de Judo
Samedi 5 Décembre	Repas Mairie des Aînés de Pujaut
Vendredi 11 Décembre	Compétition de Ping-Pong
Vendredi 11 Décembre	Ciné Clip
Samedi 12 Décembre et Dimanche 13 Décembre	Exposition Passion Peinture
Jeudi 17 Décembre	Arbre de Noël A.P.E.
Samedi 19 Décembre	Loto FNACA
Vendredi 25 Décembre	Loto de Noël du Foot
Samedi 9 Janvier 99	Goûter du Club des Amis d'Hier et d'Aujourd'hui
Dimanche 10 Janvier	Loto Paroisse
Vendredi 15 Janvier	Théâtre A.P.E.
Dimanche 24 Janvier	Repas de l'Amitié du Club des Amis d'Hier et d'Aujourd'hui
Samedi 30 Janvier	Compétition de Judo
Samedi 6 Février	Choucroûte de la Paroisse
Samedi 13 Février	Moules Frites FNACA
Samedi 20 Février	Soirée J.O.C.
Jeudi 25 Février	Don du sang
Vendredi 26 Février	Compétition de Ping-Pong
Samedi 27 Février	Soirée Dansante CLIP
Samedi 6 Mars	Compétition de Judo
Samedi 13 Mars	Soirée Dansante du Foot
Vendredi 19 Mars	Ciné Clip
Samedi 20 Mars	Spectacle Mélodie
Vendredi 26 Mars	Carnaval A.P.E.
Vendredi 2 Avril	Compétition de Ping-Pong
Samedi 10 Avril	Goûter de Pâques du Club des Amis d'Hier et d'Aujourd'hui
Vendredi 16 Avril	Ciné Clip
Samedi 24 Avril et Dimanche 25 Avril	Exposition des Artistes de PUJAUT
Jeudi 29 Avril au Lundi 3 Mai	Bourse aux Vêtements A.P.E.
Vendredi 7 Mai	Ciné Clip
Samedi 8 Mai	Repas FNACA
Dimanche 23 Mai	Fête du Sport
Jeudi 27 Mai	Don du sang
Vendredi 4 Juin	Ciné A.P.E.
Samedi 12 Juin	Après-midi Sévillane
Vendredi 18 Juin	Fête du Judo
Samedi 19 Juin	Fête du Karaté
Samedi 26 Juin	Fête des Ecoles

■ LES SAINTS....

La fin d'année est un moment propice pour faire le bilan sur l'année écoulée. Chacun d'entre nous, dans son domaine et à sa manière, la compare à l'année précédente et avec l'espoir que celle qui vient soit sinon meilleure, au moins égale. Pour l'agriculteur, l'année 97 aura été une année de souffrance. Il a souffert d'un gel tardif, qui a détruit au mois d'avril, les récoltes de cerises et d'abricots. On dit tardif, mais Avril est un mois capricieux. Les anciens vous diront que c'est la faute aux Saints de Glace. On les avait oubliés, mais voilà que depuis 2 ans, ils font parler d'eux.

Mais au fait, qui sont-ils ?

Il est bon de les rappeler à notre mémoire ou de les découvrir. En voici la liste :

LES CAVALIERS SAINTS DU FROID

- JAURGET (St-Georges) le 23 avril
- MARQUET (St-Marc) le 25 avril
- TROUPET (St-Eutrope) le 30 avril
- CRAUZET (St-Croix) le 3 mai
- JEANET (St-Jean Croix latine) le 6 mai

D'après les «on dit» JEANET, serait le moins méchant, mais au 6 mai tout n'est pas terminé, car voilà qu'arrivent les SAINTS de GLACE :

- ST-MAMERT le 11 mai
- ST-PANCRACE le 12 mai
- ST-GERVAIS le 13 mai.

Mais rassurons-nous, le 25 mai les SAINTES MARIES arrivent et le beau temps est assuré, car c'est normalement le temps des cerises, lorsqu'elles n'ont pas gelées !!!

Notre calendrier ayant subi plusieurs modifications, nos Saints sont un peu oubliés, remplacés par d'autres, plus connus ou plus vénérés. Seuls les plus anciens les ont en mémoire, avec les dictons qui les accompagnent, et sont là pour nous les rappeler.

Proposé par André ROCHE

... et LES DICTONS ■

Les dictons, qui ne sont que de simples constatations météorologiques, sont pour certains, des conseils (pour l'agriculteur par exemple), ou des invocations religieuses pour d'autres (Saint-Paul, Saint-Pierre...) mais sont en fait, un témoignage du passé, basé sur le savoir et l'acquis populaire relatant les variations climatiques, géographiques et historiques de notre civilisation. Ils influent encore de nos jours sur le comportement de l'individu face au quotidien et au rituel saisonnier (qui n'a pas acheté une galette le jour des Rois, des œufs pour Pâques ou encore, des fleurs pour la Saint-Valentin ?).

Puisque nous sommes en Novembre, choisissons donc ce mois comme sujet.

Petit rappel : dans le calendrier romain «Novembris», de novem «neuf».

Pourtant, il est passé de la neuvième place à la onzième avec le calendrier grégorien en 1582.

A noter :

• Les jours diminuent d'une heure dix minutes dans le mois : le premier jour dure neuf heures quarante-six minutes et le dernier seulement huit heures trente-deux minutes.

• Les signes du mois : SCORPION du 23.10 au 21.11 et SAGITTAIRE du 22.11 au 20.12

Quelques dictons sur le mois de Novembre :

- «Quel temps qu'il fasse en Novembre commence à chauffer ta chambre»
- 1^{er} novembre : "A la Toussaint cueille l'olive à la main"
- 11 novembre : **Saint Martin** : "Bel été de saint Martin présage un hiver certain"
- 22 novembre : **Sainte Cécile** : "Pour la sainte Cécile chaque fève en fait mille".
- 25 novembre : **Sainte Catherine** : "Sainte Catherine toute fille veut la fêter mais point ne veut la coiffer" ou "Pour Sainte Catherine toute bouture prend facile".
- 30 novembre : **Saint André** : "Quand l'hiver n'est pas pressé il arrive à la saint André".

Proposé par Claude JOUFFRET

**La rubrique «Espace Détente» vous est ouverte.
Faites nous parvenir vos écrits (poèmes, contes, récits, photos anciennes, mots croisés...)**

DANS LA COUR DE L'ECOLE... il y a déjà quelques années.



Messieurs vous reconnaissez-vous ?

*Ah, que les vignes sont jolies ...
après les vendanges de l'amour...*

*Les grappes de bons cépages
Que le vigneron, jour après jour,
De la taille à l'épamprage,
Du débourement à la floraison,
Pour notre plaisir, conduit à maturation...*

N'y a-t-il pas là, quelque Amour ?

*Le regard souvent vers le ciel
Car la peur des gelées...
La crainte de la grêle...
Les pluies... ou toute autre calamité,
Sont le souci quotidien,
De tout bon terrien :
Pourvu que ça tienne bien,
Jusqu'à la récolte du beau raisin !*

N'en faut-il pas là, de l'amour ?

*A ceux qui font le bon vin,
Franc... souple... ou fin...
Puissant... ayant du corps... ou gouleyant...
Afin que nos sensibles palais,
Puissent avec bonheur, se délecter,
Avec ce divin et subtil breuvage,
Digne de nos terroirs, nos villages,
Que leurs vins soient rouges ou blancs,
Quel que soit le moment,
Disons leur tout notre bonheur !
Car c'est aussi avec le cœur,
Sans relâche, qu'ils y œuvrent tous les jours ;
Sachons apprécier leur grand amour !
Trinquons à cet amour de la vigne et du vin !
Trinquons à la santé, et puis... à l'an qué ven !
L'automne s'est installée,
Les vignes se sont « multicolorées »
Elles sont belles..., elles sont jolies,
Les vignes de mon pays !
Sublimes, aux mille reflets :
Que c'est bon de les admirer,
Dans le silence... Quelle beauté !
Sous notre ciel bleu méditerranée...*

Proposé par Robert HUGUET GRANET

LE PETIT MOT DE LA FIN...

Concernant la Commission Communication qui s'est un peu transformée depuis sa création en juin 95, au niveau de la constitution de ses membres et de son fonctionnement, qui, malgré la difficulté que représente le montage d'une revue municipale pour les amateurs que nous sommes, a voulu malgré tout continuer la parution du PIJOULEN - travail dont Mme Claudine LAURENT a honorablement assuré la lourde tâche pendant de longues années, avec mérite et passion.

Chers lecteurs, nous sommes ouverts à toutes vos propositions et avec votre aide - que vous soyez particulier ou association - nous tacherons, dans la mesure de nos possibilités et de nos moyens, de satisfaire votre désir d'informations sur les actions de la Municipalité et sur les diverses activités de Pujaut. Nous tenons à remercier les membres volontaires du Conseil Municipal, sans oublier M. le Maire et le Secrétariat de la Mairie, d'avoir participé à l'élaboration de cette revue. Nous avons formé une petite équipe certes, mais une équipe volontaire et fort enthousiaste.

Pour la Commission, Claude JOUFFRET

Revue municipale de Pujaut n°38.

Directeur de la Publication : Jacques ROUCHETTE, Maire de Pujaut.

Responsable d'Édition : Claude JOUFFRET, Conseillère Municipale Déléguée à la Communication.

Comité de Rédaction : les Membres de la Commission Communication.

Maquette et Impression : Imprimerie Prudhon, Les Angles

Tiré en 1500 exemplaires. - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1998.